



PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE DE PAPEETE

RAPPORT DE SYNTHÈSE

3 – DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Plan d'aménagement de détail (P.A.D)

En raison notamment du projet de R.H.I. de Mamao ainsi que de l'éventuelle restructuration des terrains de l'actuel hôpital, et de leurs répercussions probables sur leur voisinage immédiat, établissement d'un périmètre de P.A.D. s'étendant au nord jusqu'à l'avenue du Prince-Hinoi et, à l'est, jusqu'à la Fautaua.